



# Projet Pédagogique 2020/2023

## Club Tonic 15/17 ans



**MJC Anatole France**  
**Amin Boucireb**  
**Responsable du Pôle Jeunesse**  
**[mjcafamin@gmail.com](mailto:mjcafamin@gmail.com)**  
**06/52/61/89/82**

# Introduction

## Présentation de l'association:

Nom: MJC Anatole France

Activités principales réalisées: animation socioculturelle

Adresse du siège social: 2 rue Anatole France 38 100 Grenoble

Téléphone: 04/76/96/19/98 (administratif)

04/76/48/98/16 (animation)

Mail: [mjcanatolefrance@orange.fr](mailto:mjcanatolefrance@orange.fr)

Mail professionnel du responsable de secteur: [mjcafamin@gmail.com](mailto:mjcafamin@gmail.com)

L'association est locale, elle est affiliée à la Fédération des MJC en Rhône Alpes

L'association est représentée par la Présidente Ahlborn Henriette

## Renseignements administratifs et juridiques

Le numéro Siret est le suivant: 7795590380012

Le numéro RNA ou récépissé en préfecture est le suivant: 4675

Le type d'agrément est un accueil de loisirs, attribué par la direction départemental de la cohésion sociale

L'accueil de loisirs a vocation d'offrir un ensemble de propositions de loisirs éducatifs contribuant à l'épanouissement et à l'enrichissement personnel de chaque enfant / jeune.

L'accueil de loisirs préadolescent appelé « Club Tonic » est un secteur qui dépend de la MJC Anatole France.

Les accueils de loisirs ont pour but de répondre aux objectifs généraux du projet associatif définis par l'association et d'un projet pédagogique élaboré par l'équipe pédagogique définissant les objectifs éducatifs souhaités.

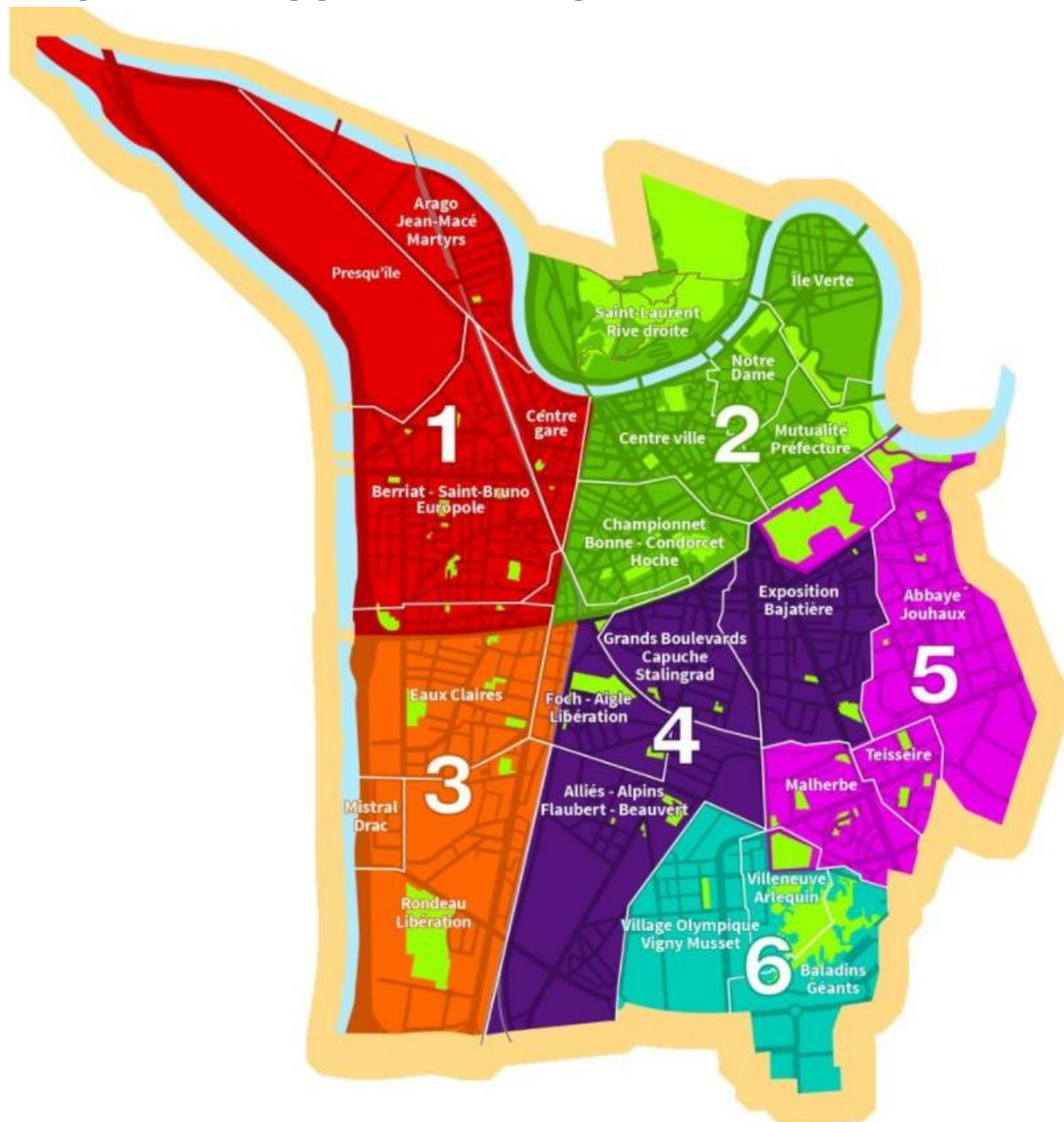
Le projet pédagogique est l'application directe du projet éducatif. Il applique les valeurs éducatives à un cadre spécifique.

The screenshot shows the 'STRUCTURE' page of the MJC Anatole France website. The header includes the organization's name and a navigation menu. The main content is organized into several sections: 'Maison des jeunes et de la culture' with a description of their activities and a historical note; 'COORDONNÉES' providing contact information (email, Facebook, phone, and postal address); 'CATÉGORIES' listing 'LOISIRS Jouer', 'FAIRE SOI-MÊME Apprendre', and 'TRANSMETTRE ET PARTAGER Familles'; and 'S'Y RENDRE' with a map and address: 'MJC Anatole France, 2, rue Anatole-France 38000 Grenoble'.

## Présentation de l'environnement:

La MJC Anatole France agit principalement sur les quartiers Lys Rouge et Abry, Rondeau-Libération et les Eaux claires.

La ville de Grenoble est découpée en 6 secteurs, la MJC est rattachée au secteur 3, il faut savoir que le secteur représente 13% de la population de la ville soit près de 20 000 habitants.

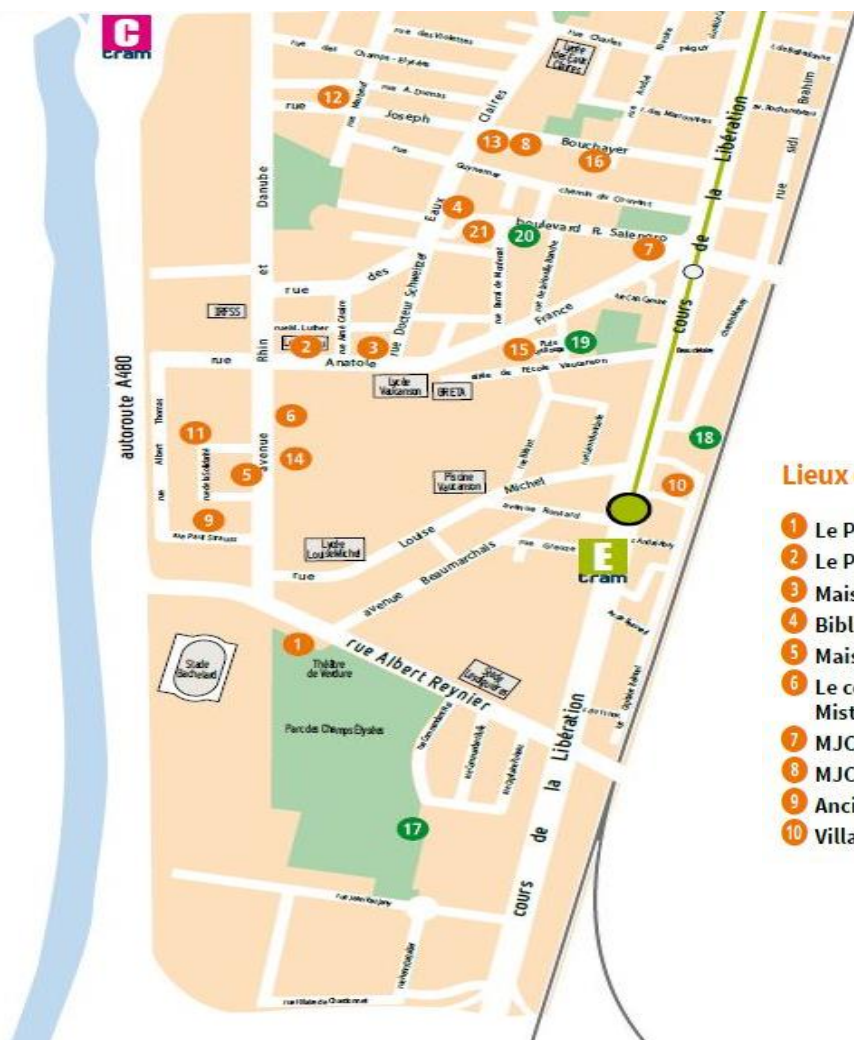


La MJC dispose de bureaux, de plusieurs salles d'activités, d'une salle festive, d'un jardin, de deux locaux sur les quartiers Lys Rouge et Abry, d'un centre de formation, d'un dojo et d'un atelier ski et un parc VTT.

La MJC a un projet pour tous les habitants, ce projet privilégie l'évolution de chacun au travers d'activités de loisirs, sportives, culturelles et de rencontres et d'espaces ouverts.

Le projet associatif de la MJC est adapté aux besoins de son environnement, elle s'est engagée dans l'apprentissage de la citoyenneté dès le plus jeunes âge, dans la mixité sociale du public accueilli dans la structure et dans l'intergénérationnel.

Le secteur possède de nombreux équipements culturels, sportifs et scolaires.



### Lieux et équipements phares du secteur 3

- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| 1 Le Prunier sauvage                     | 11 Local 15 Albert Thomas      |
| 2 Le Plateau                             | 12 Espace Bouchayer            |
| 3 Maison des Habitants Anatole France    | 13 Espace Eaux-Clares          |
| 4 Bibliothèque Mistral/Eaux-Clares       | 14 Salle polyvalente Mistral   |
| 5 Maison de l'enfance Bachelard          | 15 Salle polyvalente Lys Rouge |
| 6 Le centre de santé Mistral/Eaux-Clares | 16 Salle polyvalente Gali      |
| 7 MJC Anatole France                     | 17 Jardin Bachelard            |
| 8 MJC Eaux-Clares                        | 18 Jardin collectif Abry       |
| 9 Ancienne école maternelle Mistral      | 19 Jardin Lys Rouge            |
| 10 Villa Abry                            | 20 Verger Salengro             |
|  | 21 Marché des Eaux-Clares      |



## **La structure:**

La MJC Anatole France est une association d'éducation populaire régie par la loi du 1er Juillet 1901, la MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, elle contribue au développement des liens sociaux.

Les ressources annuelles de l'association proviennent des cotisations et adhésions des membres, des subventions de l'Etat, des collectivités locales ou territoriales, des aides des Fédération Régionales, de dons de particuliers.

Comme la MJC est une association, de par ses statuts, elle doit obligatoirement organiser une assemblée générale une fois par an, afin d'inviter ses adhérents pour faire un bilan financier et morale de l'année écoulée et ainsi élire de nouveaux adhérents qui rejoindront le conseil d'administration.

## **La MJC est organisée de cette manière:**

- 1 directeur et chef du personnel
- 3 animateurs permanents enfance/jeunesse
- 1 animateur coordinateur PEL
- 1 secrétaire
- 1 comptable
- 1 personne d'entretien

Les activités de la MJC sont proposées à un large public, un accueil de loisirs est ouvert aux enfants et jeunes de 3 à 10 ans les mercredis et les vacances scolaires, ainsi que des ateliers spécialisés réguliers en semaine scolaire comme le foot salle, sciences et malices, judo, karaté...

Pour les préados le Club Tonic accueille les jeunes de 15 à 17 ans, autour de la culture « Montagne » comme des séjours, sorties de plein air, escalade, via ferrata...

Pendant l'Hiver le centre de Loisirs enfance et le Club Tonic font cordée commune, pour le projet phare de la MJC « Grenoble School Montagne » qui regroupe les sorties skis et surfs du mercredi et vacances de février ainsi que les sorties biathlon et musher du samedi.

Pour les 15/25 ans, la MJC propose un accompagnement de projet pour les jeunes qui veulent mettre leur projet en place.

pour les adultes leurs sont proposés du badminton, du yoga, de la randonnée pédestre et du théâtre.



## **Le Fonctionnement:**

Le Club Tonic fonctionne du lundi au vendredi durant les vacances scolaires de 9h à 18h. L'accueil des jeunes est effectué entre 9h et 10h.

Le jeune s'inscrit au secrétariat ou bien directement auprès de l'animateur 15/17 ans.  
Le Club Tonic accueille les jeunes âgés de 15 à 17ans, scolarisé de la 6ème à la 3ème.

Chaque jeune accueilli au sein de la structure se voit remettre une fiche d'inscription à remplir par le responsable légal. Le jeune peut être autorisé à quitter seul la structure sur autorisation parentale.

### **1. Une journée type au Club Tonic**

9h-10h	Accueil du public
10h-10h15	Explication de la journée
10h15	Début des activités
12h-12h20	Fin des activités
12h30-13h30	Repas
13h30-14h	Temps calme au foyer
14h	Début des activités
16h30	Fin des activités
16h45-17h	Goûter et retour sur la journée
17h-18h	Accueil des parents ou départ échelonné
18h	Rangement et bilan équipe d'animation

### **2. L'équipe d'animation**

La composition de l'équipe

L'équipe d'animation est composé d'un directeur DEUST Animation, et d'un ou deux animateurs diplômés BAFA.

On essaye d'assurer une mixité dans l'équipe d'animation (garçon, fille) et d'assurer un équilibre d'assurer un équilibre.

Depuis un an une équipe stable a été construite afin de garantir de la continuité dans les projets et pour que le public ait des repères.

### **Le rôle et fonction du directeur**

Le directeur de l'accueil de loisirs est :

- Garant de la sécurité physique et affective des jeunes et des animateurs
- Le médiateur entre l'équipe d'animation et les familles
- Responsable de la gestion financière, matérielle et administrative
- Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation
- Responsable du recrutement des animateurs
- Coordinateur des projets
- Organisateur des réunions pédagogique de l'équipe d'animation
- Le moteur de l'animation de l'équipe

### **L'animateur doit être capable de:**

- Assurer la sécurité physique et affective des jeunes et des animateurs
- Dialoguer et communiquer avec les familles
- Etre force de proposition auprès des jeunes afin de présenter des projets d'animation variés
- Préparer des activités, ateliers et assurer leurs mises en place et le rangement
- Guider les jeunes dans la mise en place de leur projet
- Animer les différents temps de la journée
- Garantir le respect des lieux et du matériel, ainsi que l'application des règles de vie
- Mettre en œuvre le projet pédagogique
- Participer aux réunions pédagogiques de l'équipe
- Respecter les règles établies

### **Organisation du travail de l'équipe:**

Horaire de travail

L'équipe d'animation du Club Tonic travaille 9h par jour du lundi au vendredi (durant les vacances scolaires) de 9h à 18h, afin d'accueillir les jeunes présent dès l'ouverture du Club.  
Un aménagement horaire est prévu pour les veillées.

Exemple: Les animateurs participant à la veillée travailleront en décalé par rapport aux horaires d'ouverture habituel. Ces animateurs, débiteront leur journée à partir de 13h30 et jusqu'à 23h.

### **Les réunions:**

L'équipe du Club Tonic se réunit au moins 15 jours avant les périodes de vacances scolaires et d'un mois pour la période estivale.

Une réunion de bilan hebdomadaire est prévue durant les périodes de fonctionnement du Club Tonic, ce qui permet aussi de préparer la semaine à venir et elle permet d'avoir un temps d'échange et d'information.

### **Le but de ces réunions est:**

- De préparer le programme d'animation
- D'organiser et préparer les projets et activités
- D'échanger avec ou à propos des jeunes afin de mieux répondre à leurs besoins
- D'analyser son travail en référence du projet pédagogique

**A noter**, que le Club Tonic va essayer d'associer les jeunes à l'organisation du programme durant les réunions de préparation avec l'équipe d'animation.



## **A. Le public**

Lors des temps d'ouverture sur la période des vacances scolaires, le Club Tonic accueille des préadolescents de 15 à 17 ans scolarisés au collège. Le club accueille les jeunes venant de toute la ville de façon équilibrée, dont les 2 quartiers identifiés Politique de la Ville.

Nous avons identifié que le Club Tonic accueille surtout une nouvelle population de jeune scolarisés en 4ème et 3ème des Collèges du secteur cette population à une autre attente que ses aînés âgés de 15 à 17 ans qui eux expriment le besoin de mettre en œuvre ponctuellement des projets à des temps précis hors activités proposés à l'ensemble de la tranche d'âge.

A partir de la rentrée 2020 qui s'effectue à la Toussaint, nous avons mis en place une classification des tranches d'âges pour mieux répondre aux besoins et attentes des jeunes (14-15 ans et 16-17 ans) Les plus grands auront un accueil plus formel sur la structure et planifié sur le programme d'activité afin de construire d'activité afin de construire ensemble des projets court, moyen ou long

### **a. Les besoins du public**

La distinction entre les besoins qui relèvent d'exigences vitales et dont la satisfaction contribue à la construction de la personnalité et les attentes exprimant des manques n'apparaît pas toujours clairement dans les projets.

Les besoins des jeunes dans leurs temps libres ne se réduisent pas à la seule demande d'activités mais renvoient à un ensemble de questions relatives à leurs relations à la vie sociale et à leur territoire de vie.

#### **Les jeunes ont besoins de :**

- Connaître leur environnement
- Les jeunes ont besoin d'un temps de loisirs pas toujours encadré
- Relation et confrontation avec les adultes
- S'impliquer et d'être accompagné dans les projets
- Découvrir et d'apprendre
- Besoin de reconnaissance

## **B. Les familles**

Sur cette tranche d'âge, nous observons qu'on a du mal à rencontrer les parents. Pour certains, nous les rencontrons uniquement lors de l'inscription du jeune, pour d'autres les parents les accompagnent et viennent les récupérer et d'autres jamais.

Pour améliorer notre travail et valoriser ce qui est fait avec les jeunes, nous essayons cette année d'amener les parents à fréquenter la structure et montrer le travail réalisé avec leur enfant.

A partir de la Toussaint, nous invitons les parents à se joindre à nous lors de la représentation de fin de stage (ce temps vise à mettre en avant, de valoriser, le travail des jeunes durant les vacances) afin de leur présenter la structure, ses objectifs et son fonctionnement.

Nous serons amené régulièrement à les rencontrer voir même les solliciter à participer à certaines activités de la structure.

Cela peut être la restitution, la fin d'un projet présenté aux parents, la participation des parents lors des veillées par exemple un atelier culinaire avec des jeunes, l'échange et discussion sur des ateliers de discussion autour de la citoyenneté, les professions, la prévention.

Tous ces ateliers seront préparés avec les jeunes pour que chacun puisse s'y trouver à son aise.

## **C. LES TARIFS :**

Le quotient familial sert de base de calcul à différents organismes publics, dont la caisse d'Allocations familiales. Il détermine le droit et les conditions à certaines prestations.

Outil de solidarité sociale et de politique familiale, le quotient familial permet d'évaluer les ressources mensuelles des familles allocataires, et de calculer leur participation, à partir de leurs revenus (salaires, allocations chômage, indemnités de formation...), des prestations familiales perçues et de la composition du foyer.

Le quotient familial est utilisé par la Caf, notamment pour l'attribution d'aides financières individuelles au titre de l'action sociale, mais aussi par les mairies, les associations du secteur périscolaire ou de l'accueil de loisirs pour l'application des tarifs (cantine scolaire, centre de loisirs...).

### **Calcul, mode d'emploi**

Comme son nom l'indique, le quotient familial est le résultat d'une division. Il s'agit du rapport entre les ressources de la famille et le nombre total de parts du foyer fiscal.

Les ressources prises en compte sont égales au douzième des ressources imposables de l'année - déduction faite des abattements sociaux -, auxquelles s'ajoutent les prestations mensuelles versées par la Caf, pour le mois en cours.

Pour rappel, le calcul du nombre de parts est le suivant :

- pour un couple ou une personne isolée : deux parts ;
- pour le premier enfant à charge (au sens des prestations familiales) : une demi-part ;
- pour le deuxième enfant : une demi-part ;
- pour le troisième enfant : une part ;
- par enfant supplémentaire ou par enfant handicapé : une demi-part.

Dans le cas de parents séparés qui n'ont pas la garde de leur enfant, la formule utilisée pour le calcul du quotient familial est différente. Elle tient compte notamment de la pension alimentaire versée.

### **Accessible sur le site Caf.fr**

Votre quotient familial figure sur les attestations de paiement éditées par votre Caf. Vous pouvez les retrouver sur le site caf.fr, rubrique "Mon Compte", ou sur les bornes en libre-service mises à votre disposition dans les accueils de votre Caf. Le quotient familial vous est également rappelé à chaque notification de nouveaux droits.

<b>Quotient Familial</b>	<b>Journée sans repas</b>	<b>Journée avec repas</b>	<b>Forfait semaine (5jours) sans repas</b>	<b>Forfait semaine (5jours) avec repas</b>
<b>0/500</b>	5€	8€	25€	40€
<b>501/920</b>	6€	9€	30€	45€
<b>921/1 200</b>	7€	10€	35€	50€
<b>1201 et +</b>	8€	11€	40€	55€

### **ADHESIONS :**

Grenoble (famille)	10€
Hors Grenoble (famille)	13€
Etudiant, demandeur d'emploi	5.5€
Connexion jeunes (jeunes participants aux animations de proximité)	5€

## **Les Objectifs**

Plusieurs objectifs nous permettrons d'offrir la possibilité aux jeunes d'acquérir de l'autonomie, de se valoriser à travers diverses activités, de construire et de les associer à différents projets, favoriser la participation des jeunes, travailler avec les partenaires, leurs faire découvrir d'autres horizons à travers les séjours.

### **1. Accompagner le jeune vers l'autonomie et à la citoyenneté:**

L'homme devient autonome lorsqu'il sera amené seul à faire les choix de sa vie, être indépendant des autres.

Tout cela se construit par :

- Les activités, nous voulons que les jeunes vivent leurs projets, donc nous mettons en place des ateliers d'échanges, concertation, construction de projet et d'activités avec les jeunes autour des droits, devoirs, mémoires et valeurs républicaines.
- La vie quotidienne, nous voulons que les jeunes soient acteurs donc nous mettons en place une inscription libre aux activités et à l'accueil du centre, une gestion par les jeunes du matériel qui leur est mis à disposition, de l'aménagement du club, de la préparation du goûter.
- Les relations, nous voulons que les jeunes s'expriment avec aisance donc nous mettons en place des petits groupes de travail, d'ateliers, d'activités pour que les jeunes puissent communiquer avec aisance à travers d'échanges avec les adultes et d'autres groupes.



Visite du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère (Projet Mémoire et Résistance)

## 2. Développer le sens critique des jeunes:

- Les activités, nous voulons que les jeunes développent leur réflexion et raison, donc nous mettons en place des ateliers d'échanges, discussion à thème de type « café philo », des théâtres forums, des expositions, des enquêtes d'investigation sous forme de jeux.
- La vie quotidienne, nous voulons que les jeunes soient acteurs donc nous mettons en place un mur d'expression libre, un affichage qui suscite l'interrogation du jeune.
- Les relations, nous voulons que les jeunes s'expriment avec aisance donc nous mettons en place des petits groupes de travail, d'ateliers, d'activités pour que les jeunes puissent communiquer avec aisance à travers d'échanges avec les adultes et d'autres groupes.

### secteur 3

## Les voyages à vélo forment la jeunesse

**Du 11 au 19 septembre dernier, la MJC Anatole-France a embarqué six jeunes des quartiers Mistral et Lys-Rouge, à vélo entre Lille et Amsterdam. Un projet alliant découverte des paysages et des pistes cyclables, partagé avec six jeunes du Centre social L'Arbrisseau, de Lille.**

Cap au Nord est un parcours sur les pistes cyclables d'Europe du Nord, reliant Lille, Bruxelles, Rotterdam et Amsterdam. Au total, 12 jeunes de 20 à 25 ans ont pédalé sur 300 kilomètres. Amin Boucireb, animateur à la MJC Anatole-France, et porteur de ce projet, raconte : *« Né pendant le confinement, ce voyage avait pour objectif de concilier l'utilisation du vélo comme outil de déplacement et de loisirs, de redonner aussi confiance aux jeunes, avec une activité physique. Sur place, en Belgique et aux Pays-Bas, nous avons observé les aménagements cyclables pour rendre compte de nos observations à la Ville de Grenoble au retour. »*

Sur la route, les cyclistes ont visité Bruxelles, et l'Atomium, passé la frontière franco-belge à vélo, emprunté l'itinéraire cyclable le long du canal de Roubaix puis de l'Escaut en Belgique, découvert Rotterdam, les moulins à vent et les champs aux abords d'Amsterdam, visité la maison d'Anne Franck... *« Il y a eu de l'entraide et de l'encouragement entre les cyclistes. Cette expérience peut leur fournir de précieuses paroles lors d'un entretien d'embauche »*, ajoute Amin. Un nouveau voyage à vélo est envisagé cette fois en direction de Berlin, à l'horizon 2021. ■ Julie Fontana

📍 2, rue Anatole-France - [mjcafamin@gmail.com](mailto:mjcafamin@gmail.com)  
Page Facebook: [mjcanatolefrance](https://www.facebook.com/mjcanatolefrance)



### 3. Développer la culture montagne:

- Les activités, nous voulons que les jeunes soient créatifs, donc nous mettons en place des ateliers créatifs et manuels, création numérique, photographie, d'expression créatif, des visites au musée.
- La vie quotidienne, nous voulons que les jeunes soient acteurs donc nous mettons en place des séjours ou mini camp en lien avec la montagne
- Les relations, nous voulons que les jeunes s'expriment avec aisance donc nous mettons en place des petits groupes de travail, d'ateliers, d'activités, des expositions.



#### Notre projet:

« Grenoble School Montagne »

Cela fait plus de 20 ans que la MJC Anatole France propose des activités orientées « Montagne et Glisse : comme le Ski, le Surf, et la Randonnée, lesquelles concernent plus de 350 participants enfants, jeunes et adultes », chaque année.

A travers ce projet « **Grenoble School Montagne** » une école de la montagne en montagne » elle souhaite aller encore plus haut.

Ce projet vise à privilégier une initiation aux pratiques sportives en montagne, pour permettre à chacun d'évoluer, de grandir, de franchir des étapes dans sa pratique.

Nous proposerons aux enfants et aux jeunes une approche de la montagne dans toutes ses dimensions : été comme hiver, de la forêt à la haute montagne en passant par l'alpage, au fil de l'eau sur les lacs, par des pratiques sportives (biathlon, ski, surf, alpinisme, randonnée, chiens de traîneaux, raquettes, catamaran, planche à voile) et par la connaissance du milieu (géologie, météorologie, faune, flore, manteau neigeux, glaciologie, architecture, cultures locales, vie de l'alpage etc....)

Ce projet « Grenoble School Montagne », né de la volonté de tous (équipe d'animation et Conseil d'Administration de la MJC Anatole France) devra encore permettre à un grand nombre d'enfants, de jeunes et d'adultes, de s'inscrire dans une découverte, un Parcours (School), une école, au sens d'une éducation à la montagne, favorable à l'épanouissement de chacun, en lien avec les autres, **un vivre ensemble, une cordée.**

## Evaluation

L'évaluation est une méthode qui permet d'évaluer un résultat et donc de connaître la valeur d'un résultat qui ne peut pas être mesuré.

Plusieurs outils nous permettrons de mesurer le résultat avec des critères et indicateurs définis dans le tableau suivant :

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Critères</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Outils</b>
<b>Accompagner le jeune vers l'autonomie et à la citoyenneté</b>	<p>Impliquer les jeunes dans la Co-construction du programme d'activité et des projets</p> <p>Permettre aux jeunes de s'inscrire librement aux activités</p> <p>La mise en place des espaces/ temps libre aux jeunes</p> <p>La mise en place d'atelier micro trottoir</p>	<p>Capacité du jeune à choisir ses activités, gérer son temps libre</p> <p>Respect des règles de vie dans et en dehors de la MJC</p>	<p>Taux de participation régulier au projet</p> <p>Nbre de jeunes participant à l'activité</p>	<p>Observation</p> <p>Listing d'activité</p> <p>Réunion</p>
<b>Développer le sens critique</b>	<p>Créer des espaces de discussion formel</p> <p>La participation des jeunes à des théâtres forums</p> <p>La mise à disposition d'un mur d'expression libre</p>	<p>Capacité d'expression simple par différent support</p> <p>Capacité d'échanger ses opinions</p> <p>Capacité de recherche d'information</p>	<p>Nbre de jeunes participants à l'activité</p> <p>Nbre de jeunes s'exprimant par différent moyens</p>	<p>Observation</p> <p>Listing d'activité</p> <p>Fiche d'évaluation ou Questionnaire</p> <p>Réunion</p>
<b>Développer la culture montagne</b>	<p>La mise en place de stage montagne</p> <p>Réalisation d'exposition photo des sorties ski et surf</p>	<p>Respect des règles de vie dans et en dehors de la MJC</p>	<p>Taux de participation régulier au projet</p>	<p>Observation</p> <p>Listing d'activité</p> <p>Entretien</p> <p>Réunion</p>